

# JE SOUTIENS LE MUSÉE DE L'ARMÉE ET SON PROJET D'ACQUISITION

Léon Herschtritt, un regard sur les années gaulliennes

Madame\*  Monsieur\*

Nom\*

Prénom\*

Adresse\*

Code postal\*

Ville\*

Pays\*

Courriel\*

\* Les informations nécessaires à la gestion du traitement sont signalées par un astérisque.

JE FAIS UN DON DE  €

10€ / 25€ / 50€ / 100€ / 250€ / 500€ / 1000€ / Autres

Tous les dons reçus seront encaissés à l'issue de la campagne, dans l'hypothèse où l'objectif de collecte est atteint. Les dons seront alors irrévocablement affectés à l'acquisition et à la valorisation du fonds Léon Herschtritt.

Date

Signature

## JE RENVOIE CE BULLETIN

Accompagné d'un chèque signé à l'ordre de « *Agent comptable du musée de l'Armée* », à l'adresse suivante :

Mission du Mécénat,  
Musée de l'Armée - Hôtel national des Invalides  
129, rue de Grenelle - 75007 Paris

- Je souhaite recevoir un reçu fiscal
- Je souhaite recevoir la lettre d'information de la mission du Mécénat du Musée par e-mail
- Je souhaite être informé des actualités du musée de l'Armée et de la Fondation Charles de Gaulle
- Je ne souhaite pas bénéficier de contreparties
- Je ne souhaite pas que mon nom apparaisse dans les remerciements
- Je ne souhaite pas recevoir les actualités en lien avec la souscription

**Protection des données personnelles :** Le musée de l'Armée, responsable de traitement, met en oeuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion de la souscription *Léon Herschtritt, un regard sur les années gaulliennes*, des reçus fiscaux, des contreparties, de la publication du nom du donateur et de la communication ainsi qu'à des fins statistiques sur la base de leur intérêt légitime. L'ensemble des données visées sont nécessaires au traitement. Ces données ne sont destinées qu'aux services du musée de l'Armée ayant à en connaître. Aucune donnée n'est partagée avec des tiers. Vos données sont traitées conformément à notre politique de confidentialité, accessible sous ce lien : <https://www.musee-armee.fr/a-propos/politique-de-confidentialite>.



## LÉON HERSCHTRITT, UN REGARD SUR LES ANNÉES GAULLIENNES

15 SEPT. – 31 DÉC. 2023

PARTICIPEZ À L'ACQUISITION  
DE CET ENSEMBLE  
DE 70 PHOTOGRAPHIES  
HISTORIQUES  
AFIN DE REJOINDRE  
LES COLLECTIONS  
DU MUSÉE DE L'ARMÉE

Souscription publique  
en partenariat avec la plateforme



Avec le soutien de la Fondation  
Charles de Gaulle



# SOUTENEZ L'ACQUISITION ET LA VALORISATION DU FONDS HERSCHTRITT



Le président Charles de Gaulle,  
Quimper, février 1969,  
Épreuve gélatino-argentique  
sur papier baryté  
© Léon Herschtritt (1936-2020)

Scène de rue dans un bidonville  
d'Alger, Algérie, 1958-1959,  
Épreuve gélatino-argentique  
sur papier baryté  
© Léon Herschtritt (1936-2020)

En partenariat avec la Fondation Charles de Gaulle, le musée de l'Armée lance une souscription afin d'acquérir 70 tirages exceptionnels et planches contacts issus du fonds photographique Léon Herschtritt (1936-2020). Cet ensemble inédit, extrait des archives personnelles de l'auteur, retrace les deux premières décennies de la V<sup>e</sup> République, de la guerre d'Algérie à la construction du mur de Berlin, de l'Afrique de l'Ouest à l'Élysée. Plusieurs photographies s'attachent aux voyages en province du général de Gaulle, dont les portraits saisis lors de ses tournées sont d'une rare intensité psychologique et offrent le témoignage d'un regard sensible porté sur l'homme politique de renom.

L'acquisition de ce patrimoine photographique exceptionnel permettra de mettre en valeur la carrière de Léon Herschtritt, le plus jeune photographe à recevoir, en 1960 le prix Niépce – ce qu'il est toujours aujourd'hui – et d'enrichir notre compréhension de la période gaullienne en intégrant les futurs parcours du Musée inscrits dans le projet d'extension et de transformation MINERVE, en particulier « Colonisation décolonisation: une histoire de partage » et « Après 1945, de la Guerre froide à nos jours ».

L'objectif de collecte est fixé à 30 000 €.



## POURQUOI PARTICIPER ?

Participer à cette souscription, c'est soutenir l'entrée d'un fonds photographique unique dans les collections publiques et perpétuer la mémoire des années gaulliennes saisies au travers de l'objectif d'un photographe humaniste.

### Bénéficiez d'avantages fiscaux attractifs...

En tant qu'établissement public administratif, le musée de l'Armée est habilité à recevoir des dons ouvrant droit à déduction fiscale.

#### **Vous êtes un particulier**

Vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66% du montant du don réalisé sur l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% du plafond.

#### **Vous êtes une entreprise**

Votre entreprise bénéficie d'une réduction fiscale de 60% du montant du don, réalisé sur l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

En cas de dépassement de ces seuils, vous pouvez reporter l'excédent sur les cinq exercices fiscaux suivants.

### ... et de contreparties sur-mesure

• **Objectif laiton** (à partir de 10 €): remerciement sur le site Internet du Musée

• **Objectif fer** (à partir de 25 €): remerciement sur le site Internet du Musée et sur le panneau de donateurs à proximité de l'éditorialisation début 2024

• **Objectif bronze** (à partir de 50 €): en sus, un billet d'entrée pour le Musée et un diplôme de donateur

• **Objectif argent** (à partir de 100 €): en sus, une visite groupée pour une personne pendant les horaires d'ouverture du Musée

• **Objectif or** (à partir de 250 €): en sus, une invitation à l'inauguration de l'éditorialisation, une visite de la Fondation Charles de Gaulle, et un livre sur le fonds Herschtritt

• **Objectif platine** (à partir de 500 €): en sus, une visite de l'éditorialisation en présence d'un conservateur et du fils de l'artiste, avec présentation du fonds

• **Objectif lune** (à partir de 1000 €): en sus, un tirage exceptionnel d'une photographie du fonds

Toutes les contreparties seront délivrées à l'issue de la collecte qui prendra fin le 31 décembre 2023.

### Comment faire un don ?

#### **Par carte bancaire**

Sur le site internet [ulule.fr](http://ulule.fr)

#### **Par chèque bancaire**

Envoyez votre chèque signé à l'ordre de « Agent comptable du musée de l'Armée » accompagné de ce bulletin complété à :

**Mission Mécénat,  
Musée de l'Armée –  
Hôtel national des Invalides**  
129, rue de Grenelle  
75007 Paris

#### **Par virement bancaire**

Contactez la Mission Mécénat, [mecenat@musee-armee.fr](mailto:mecenat@musee-armee.fr)  
+33(0)1 44 42 38 81

#### **Vous êtes un mécène européen ou américain ?**

Contactez la Mission Mécénat, [mecenat@musee-armee.fr](mailto:mecenat@musee-armee.fr)  
+33(0)1 44 42 38 81

#### **Pour en savoir plus**



### Contact

#### **Mission Mécénat**

[mecenat@musee-armee.fr](mailto:mecenat@musee-armee.fr)  
+33 (0)1 44 42 38 81

### Suivez-nous

#HerschtrittAuMusée

